

DOSSIER D'INSCRIPTION à l'Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical

pour les candidats titulaires d'un diplôme de technicien de laboratoire médical ou autre titre ou certificat permettant l'exercice de la profession de technicien de laboratoire médical obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union Européenne

Selon l'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses

Date limite d'inscription : 6 février 2026 à minuit cachet de la poste faisant foi

VOLET 1 - ETAT CIVIL

Nom de naissance

Nom d'usage (d'épouse pour les femmes mariées).....

Prénom :

Né(e) le : A Pays

Nationalité :

Adresse (pour convocation et envoi des résultats) :

.....
.....

Téléphone :

Adresse mél :

VOLET 2 – FORMATION SUIVIE ET DIPLOME DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE MEDICAL OBTENU

Titulaire d'un titre ou diplôme de technicien de laboratoire médical :

Titre : Diplôme :

Date d'obtention : Pays :

Nom et adresse précise du centre de formation où se sont déroulées les études de technicien de laboratoire médical :

.....
.....

VOLET 2 – MODALITES D’INSCRIPTION AUX EPREUVES

Pour se présenter aux épreuves, le candidat adresse au secrétariat de l’institut le dossier d’inscription complété et signé accompagné des pièces suivantes avant le 6 février 2026 minuit :

- **Le niveau B2 en langue française est requis**
- La photocopie d’une pièce d’identité (recto-verso) ou du passeport ou un titre de séjour en cours de validité à la date des épreuves
- La photocopie du diplôme de technicien de laboratoire médical ou d’un titre équivalent (l’original devra être fourni lors de l’admission en formation)
- Le relevé détaillé du programme des études suivies précisant le nombre d’heures de cours par matière et par année de formation, la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation, ainsi que le dossier d’évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité officielle compétente du pays qui a délivré le diplôme
- Pour les candidats ayant déjà une expérience professionnelle, toute attestation en lien avec l’exercice de la profession de technicien de laboratoire médicale
- La traduction en français par un traducteur agréé auprès des tribunaux français de l’ensemble de ces documents. Les originaux devront être présentés lors de la convocation aux épreuves.
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Un chèque de 550 € (tarif 2026) en règlement des droits d’inscription aux épreuves de sélection :
 - ✓ par chèque libellé à l’ordre de « régie IFPS »
 - ou
 - ✓ par paiement en ligne

Ces frais ne sont pas remboursables.

Points importants :

L’inscription à ces épreuves est ouverte **du 5 janvier au 6 février 2026 à minuit cachet de la poste faisant foi**

Epreuve d’admissibilité : 1er avril 2026

Epreuve d’admission : 19 mai 2026

Affichage et publication des résultats : 22 mai 2026 à 14h

Tarifs 2025-2026 sous réserve d’évolution :

Frais de scolarité par année de formation : 9000 €, en cas d’auto-financement 7 200 €

Frais d’inscription par année de formation : 178 €

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus : 105 €

Date :

Signature du candidat

Attention : tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra être pris en considération